

LE TEXTE LIBRE

réponses à quelques questions posées à la réunion du 26 octobre au C.E. de l'école de garçons de la 1ère année à Belfort.

1. Quand les enfants écrivent-ils leurs textes ?

A n'importe quel moment - le matin pendant l'heure de français et de texte libre, le soir pendant les devoirs, les travaux de correspondance, les travaux manuels, au cours de la journée si le travail du plan a été réalisé, le soir en étude... ou même à la maison.

2. Que faire des textes non choisis et qui ne sont pas imprimés ?

Ils sont corrigés au point de vue syntaxe et orthographe. L'élève les "copie" dans son cahier de vie, les illustre, les reproduit dans sa lettre pour son petit correspondant.

Il a toujours plaisir à écrire des textes, puisque c'est pour les communiquer à la classe d'abord, mais aussi aux autres par le journal scolaire, les séries de feuilles imprimées, les lettres et les échanges.

3. L'élève, dont le texte a été choisi, l'écrit au tableau avec les fautes faites. Doit-on laisser des fautes sous les yeux des élèves ?

Evidemment non. Aussi la correction est-elle immédiate. Avec l'aide de ses camarades, l'enfant corrige toutes les fautes d'orthographe à la craie rouge.

Habituellement nous lisons des textes déjà mis sommairement au net dans le cahier de vie.

Pratiquement il n'y a presque plus de fautes d'orthographe, l'élève les ayant corrigées individuellement.

Avec des élèves plus âgés (C.M. - Transition) dont le texte plus long ne peut être copié en entier au tableau, on peut lire celui-ci phrase par phrase. Chacune d'elle est alors améliorée oralement et l'auteur du texte les écrit au fur et à mesure au tableau.

Au C.E., avec de petits élèves, un texte écrit au tableau facilite l'effort d'attention et de recherche. Evidemment dans la mise au point on fait aussi des lectures répétées de phrases ou de passages.

En ce qui concerne la Progression, elle est amenée naturellement. Peu importe d'apprendre telle notion avant telle autre, si cela est possible, et quand les enfants sont mûrs pour cet apprentissage.

Cependant les maîtres débutants qui ne sentent pas encore les moments d'imprégnation peuvent s'inspirer parfois de la progression du manuel.

Avec les années, avec la pratique du texte libre ils domineront l'ensemble, le programme.

Pour le texte libre, ma préparation est chaque jour identique :

Lise au point- syntaxe de la phrase.

Le verbe - son sujet - les compléments - les adjectifs.

Le singulier - le pluriel

Les temps du verbe avec les formes infinitive-participe-impérative.

La chasse aux mots (tantôt d'après les sons ou les homonymes, les synonymes, les contraires, parfois les familles.. etc...)

Mais bien sûr avec chaque texte, les exemples sont différents. Leur diversité, leur variété facilitent la compréhension et l'acquisition des notions.

Avec les textes libres quelle richesse tout au long d'une année !...

Evidemment c'est seulement après la mise au point du texte que j'inscris dans mon cahier de préparation les exemples trouvés, travaillés, étudiés ce jour-là.

La répartition idéale est certainement celle du planning (tableau de plastique ou métallique avec des encoches dans lesquelles on glisse au moment opportun de petites fiches portant les acquisitions faites).

6. Quels travaux faut-il donner dans le cahier mensuel ? dans le cahier du jour ?

Le cahier mensuel est considéré comme un cahier de révisions et de contrôle à partir de notions étudiées.

Dans le cahier du jour, on trouvera des copies ou des dictées de textes libres, dans lesquels on peut encadrer le verbe, flécher le sujet, etc..., des exercices de grammaire tirés du fichier, des conjugaisons apprises etc...

Ainsi, naturellement, en lisant, l'enfant a remis à l'imparfait un verbe au présent, car le contexte était à l'imparfait.

Ce texte corrigé et surchargé n'est pas très net. Il est recopié sur un autre tableau soit par la maîtresse, soit par un élève soigneux. Les différents mots et expressions (chasse aux mots-termes de grammaire) trouvés au cours de la mise au point sont relevés en-dessous. Il deviendra notre texte de lecture et restera écrit correctement au tableau pendant 1-2 jours.

4. Comment établir l'emploi du temps ?

La matinée débute par la morale, dont le sujet est souvent amené par les remarques faites sur le panneau de la Coopérative : "Je critique - Je propose - Je félicite" - Ensuite c'est le travail de français (lecture - vocabulaire - phrase - grammaire - conjugaison - orthographe) qui figure globalement sous l'appellation "Texte libre".

5. Comment faites-vous votre préparation et votre répartition mensuelle ?

N'y a-t-il pas confusion en évoquant à la fois plusieurs notions grammaticales ? N'avez-vous pas de progression ?

Au début de l'année bien des confusions peuvent se produire chez de jeunes élèves. On parle déjà de l'imparfait, du passé composé, du futur.... Mais toutes ces notions sont vues rapidement et révisées par la suite chaque jour dans de nouveaux textes libres.

Tout au long de l'année scolaire il se fera "une imprégnation" par les textes de vie.

Nous avons vu globalement le passé composé, mais je n'afficherai pas à la répartition " passé composé " parce que les enfants ne le savent pas. Tous les élèves ne sont pas encore à même de retenir cette notion.

Avec l'expérience et la pratique, le maître sent le moment où une notion est acquise.

Lors de la mise au point d'un texte nous insistons particulièrement sur une notion simple en voie d'acquisition.

Dans une classe Freinet bien équipée, chaque enfant possède sa boîte enseignante avec les bandes de français et aussi les fichiers auxquels il est renvoyé d'après ses fautes dans les textes.

7. Et les élèves qui n'écrivent pas de textes ?

Dans ma classe, cela ne s'est jamais produit. Au début de l'année, Christian me disait : "Moi je veux faire des exercices de grammaire, mais pas de textes, c'est comme cela que l'on apprend".

Puis, pris par l'ambiance, la lecture des textes de ses camarades, par ceux reçus des correspondants, il s'est mis aussi à écrire....

Chaque enfant a quelque chose à dire et il suffit qu'il soit mis en confiance pour qu'il s'exprime...

L'apprentissage naturel - par tâtonnement expérimental de notre langue écrite et parlée se fait chaque jour par cette expression améliorée, corrigée.

Gaby SARAZIN

LA GERBE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Participez à cette oeuvre coopérative en faisant parvenir à Mme Pierrette GROSRENAUD, à SEVENANS 90 trente exemplaires d'une page de votre journal scolaire format 13,5 x 21 obligatoire. Indiquez le nom de l'école au bas de la page. Vous recevrez en échange un exemplaire de notre Gerbe.

Notre Gerbe sera cette année encore trimestrielle. Vos envois doivent nous parvenir pour le 15 décembre, le 23 mars, le 31 mai.

PROCHAINE REUNION DU GROUPE BELFORTAIN

Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 18 janvier 1968 à 14 heures au C.E.S. 15 rue Voltaire à Belfort.

Thème de travail : "LA COOPERATIVE SCOLAIRE"

Cordiale invitation à tous !

ABONNEZ VOTRE CLASSE AUX REVUES DE L'I.C.E.M.

B.T. B.T.J. S.B.T. B.T.S.

ABONNEZ-VOUS A L'EDUCATEUR 1° DEGRE OU 2° DEGRE

Si vous ne connaissez pas ces revues, demandez des spécimens à l'I.C.E.M. Boite Postale 251 à 06 CANNES